LES LIMITES DE LA CONGRUENCE DANS LE SYNTAGME VERBAL EN CODE SWITCHING KITUBA-FRANÇAIS

Gervy-Darel Goma-Malanda

UMR 60 57- Université de Provence, France Chargé de cours à l'Université de Brazzaville, Congo

Introduction

Concilier deux systèmes verbaux différents en situation de code switching (désormais CS) est un exercice difficile puisque le verbe est la catégorie grammaticale qui subit le plus de transformations morphologiques dans la plupart des langues (surtout dans les langues agglutinantes). En dépit de cette difficulté, les locuteurs bilingues parviennent à créer des stratégies d'harmonisation qui rendent l'opération plus ou moins possible. Mais souvent, selon les langues en contact, ils se heurtent à des blocages complets devant lesquels il n'y a aucune procédure de contournement. A défaut d'une grammaire du code switching, ces limites permettent de dégager les contraintes de mélange et le niveau de congruence pour chaque paire de langues. En effet, la congruence est l'harmonie entre deux codes, elle détermine les différentes possibilités de jonction que les deux langues en contact offrent aux locuteurs pour un éventuel mélange.

Ainsi, en partant du postulat qu'il existe des contraintes de mélange pour chaque paire de langues en contact, notre article se propose d'étudier les limites de la congruence dans le syntagme verbal en CS kituba-français. Contrairement à la démarche linéaire qui considère le CS comme un emploi alternatif de deux codes différents dans un discours, notre étude suit la démarche insertionnelle, celle qui conçoit le CS comme un processus d'harmonisation de deux systèmes grammaticaux différents. En se focalisant sur le syntagme verbal, nous cherchons à respecter la thématique de l'appel à communication et à montrer comment, dans certains cas, l'agencement du système verbal français avec celui du kituba devient impossible. En d'autres termes, nous nous lançons dans la recherche de l' « incorrect » et dans le diagnostic de cette « incorrection ».

L'objectif principal est de montrer, à travers une analyse linguistique et neurolinguistique, plus précisément le Matrix Language Frame (MLF)¹ développé par Carol Myers-Scotton, les facteurs du blocage dans les syntagmes verbaux mixtes kituba-français. Il s'agira donc de mettre la lumière sur les relations « conflictuelles », et non « fusionnelles », du contact entre les systèmes grammaticaux de ces deux langues. On analysera la conjugaison mixte, les rapports

¹ Myers-Scotton a mené une étude sur un corpus de CS swahili/anglais et a proposé le modèle du *Matrix Language Frame*. Depuis sa première formulation (1993a), le modèle a connu un certain nombre de modifications, mais il est actuellement le modèle le plus influent de la description du CS intra-phrastique.

verbes apports-verbes supports, l'influence de la sémantique verbale dans le processus d'insertion, etc. Chaque langue en contact sera étudiée en position de donneur et de receveur ou plutôt, selon la terminologie de Carol Myers-Scotton, langue matrice (désormais LM) et langue enchâssée (désormais LE) pour voir lequel des deux systèmes est le plus fermé et limite la congruence.

Notre analyse s'appuiera sur un extrait du corpus oral recueilli au Congo-Brazzaville dans le cadre de nos travaux de master 2 et de doctorat. Ce corpus correspond à plus de dix heures d'enregistrement et a été transcrit selon le protocole du GARS avec quelques aménagements. Il a été réalisé à micro caché et contient des situations de parole variées. La plupart des enquêtés sont scolarisés et leur âge varie entre 14 et 72 ans.

1. Les limites de la congruence en kituba langue matrice

Le kituba n'est pas totalement congruent avec le français malgré une large proportion d'harmonie que nous pouvons estimer à 75%. Ce chiffre est obtenu grâce à des stratégies de contournement des blocages et aux types de locuteurs. Pour C. Myers-Scotton, si le niveau du blocage est faible, les locuteurs peuvent créer des stratégies pour le contourner, mais si le niveau du blocage est élevé, aucun contournement n'est possible. En réalité, toute méthode de contournement intègre le cadre de la congruence. Quand il y a blocage, l'insertion devient tout simplement impossible. D'où le recours aux îlots encastrés² qui cassent la construction mixte en éteignant le pouvoir de la LM.

En CS kituba/français, il y a plusieurs cas où l'insertion des verbes français dans la structure du kituba devient impossible et pour lesquels il n'y a pas de possibilité de contournement.

1.1. Blocage des auxiliaires et les semi-auxiliaires français

Il est impossible d'insérer un auxiliaire ou un semi-auxiliaire français dans la structure du kituba. Dans notre corpus, il n'y a aucun cas d'auxiliaire ou de semi-auxiliaire français jouant le rôle de morphèmes de la LE. On ne dira pas en CS kituba/français :

- (1) *nge peux yufula yandi « tu peux lui demander ». mais plutôt :
- -nge lenda demander yandi « tu peux lui demander ».

Non plus:

(2) *bawu ont vutula bongo ya yandi « ils lui ont remis son argent ». mais plutôt:

-bawu me remettre bongo ya yandi « ils lui ont remis son argent ».

Plusieurs facteurs sont à l'origine de ce blocage. Le premier relève de la première hypothèse formulée par C. Myers-Scotton concernant le blocage : l'utilisation des morphèmes de contenu³ de la LE comme morphèmes de système⁴

² Les îlots encastrés ou îlots en LE « EL islands » sont formés selon la grammaire de la LE mais ils sont insérés dans la structure de la LM. Ainsi, les îlots en LE sont sous la contrainte de la grammaire de la LM.

³ Les morphèmes de contenu affectent ou reçoivent des fonctions thématiques et ils sont activés au niveau du lemme. Ils sont automatiquement sélectionnés selon l'intention du locuteur. Par exemple, les noms, les verbes, les adjectifs, etc.

dans la structure de la LM. En effet, lorsqu'on insère un auxiliaire ou un semiauxiliaire de la LE dans la structure de la LM, ils se comportent comme des morphèmes de système, puisque dans les combinaisons auxiliaire/semi-auxiliaire + verbe, les désinences de temps, d'aspect et de mode sont portées par le premier élément, le verbe support. Dans les exemples 1 et 2, le semi-auxiliaire *pouvoir* et l'auxiliaire *être* jouent le rôle de morphèmes de système parce qu'ils servent de supports à la conjugaison respectivement des verbes *kuyufula* « demander » et *kuvutula* « remettre ». Dans ce genre de situations, la LM bloque l'insertion par respect du principe de l'ordre des morphèmes⁵.

Le deuxième facteur de ce blocage est purement d'ordre morphologique. Il est impossible d'associer une forme conjuguée d'un verbe de la LE à un pronom de la LM. Dans les exemples présentés ci-dessus, le blocage aurait également pour cause les associations *nge peux* et *bawu ont* où sont combinés un pronom kituba et un verbe français affecté d'un morphème flexionnel. Toutefois, quand on procède à des combinaisons pronom en LM + verbe en LE, ce dernier ne subit aucune transformation morphologique, il est inséré comme un substantif car il garde sa forme infinitive. Il s'agit de certains types d'insertion directe (sans verbe support):

(3) L1: beno répondre munu « répondez-moi » (DR: 265).

1.2. Pas de mixité dans les rapports agent-action

Ce blocage peut être également explicité à partir du modèle du niveau abstrait⁶. Au niveau de la structure prédicat-argument, il ne peut y avoir de mixité entre l'agent et l'action. Un agent formulé en LM bloque toute action formulée dans la LE. Cette hypothèse est plus marquante que la première en raison de nombreux exemples recensés dans le corpus :

⁴ Les morphèmes de système sont des éléments de formulation. Ils contribuent à la formation de la structure conceptuelle des morphèmes de contenu au niveau du lemme. Ils sont affectés structurellement au niveau positionnel. Les exemples des morphèmes de système sont les désinences de temps, les flexifs, les affixes, les déclinaisons, etc.

⁵ Le principe de l'ordre des morphèmes : Dans les constituants LM+LE composés de simples occurrences de lexèmes de la LE et d'un certain nombre de morphèmes de la LM, l'ordre des morphèmes sera celui de la LM.

⁶ Le modèle du niveau abstrait est considéré comme une extension du modèle du MLF, et ces deux modèles sont appliqués uniquement au CS classique. Ce modèle stipule que les productions langagières sont formulées à partir de trois niveaux abstraits du lemme :

La structure lexicale conceptuelle: À ce niveau, l'intention psycholinguistique et sociolinguistique, dans le « conceptualizer » ou niveau de formulation, active la sémantique spécifique de la langue et ses caractéristiques pragmatiques entre le « conceptualizer » et le lexique mental.

⁻ La structure prédicat-argument : À cet autre niveau, la structure thématique est planifiée sur les relations grammaticales. Exemple : Agent → Patient → Objet direct.

Schéma de réalisation morphologique: À ce troisième niveau, les relations grammaticales sont réalisées à la surface. Par exemple, l'ordre des mots, les accords morphologiques. Ceci achève la construction de la forme de sortie prête pour contribuer au processus de production langagière.

- (4) L1: **nge** + **tu** prends ta culture na angle ya ba-connaissances acquises ou bien quoi « *toi/tu* + *tu* prends ta culture sous l'angle des connaissances acquises ou bien quoi » (DC: 23).
- (5) L2: **beto** + **on** (n') accorde pas trop de valeur na culture ya beto « on + on (n') accorde pas trop de valeur à notre culture » (DC: 49-49).
- (6) L2 : quand $\mathbf{nge} + \mathbf{tu}$ dis « quand tu + tu dis » (DP : 8).
- (7) L2: moi + mu ke kuenda ve na ba-églises « moi + je ne vais pas dans les églises » (DP: 155).
- (8) L1 : Ntumi **yandi mosi + il** avait tenu l'arme « *Ntumi lui-même + il avait tenu l'arme* » (DR : 402).

Ces différents exemples montrent clairement la difficulté d'insérer un verbe de la LE lorsque l'agent de l'action est formulé en LM. Les mots mis en gras peuvent être considérés à la fois comme des doubles marquages et comme des interruptions syntaxiques. Mais nous ne gardons ici que cette deuxième hypothèse bien que la première soit tout autant pertinente. En effet, après avoir formulé le premier pronom en kituba, le locuteur marque une interruption et lui substitue un autre pronom français plus compatible avec le verbe. Cette interruption est d'autant plus considérable qu'on croirait que la phrase commence à partir du deuxième pronom. Ce qui témoigne de la force du blocage dans les relations agent-action. Dans l'énoncé 6:

- L2 : quand nge + tu dis « quand tu + tu dis ».

La glose de cet énoncé montre parfaitement une répétition du pronom sujet *tu* devant le verbe dire. Le deuxième *tu* apparaît parce que le premier, étant formulé en kituba, bloque l'insertion du verbe français.

Dans l'exemple 7, l'action formulée en kituba oblige le locuteur d'employer le pronom kituba *mu* au lieu du *je* français. Pour rendre compatible la relation agent en LM et action en LE, le verbe de la LE doit être intégré morphologiquement et phonologiquement dans la LM. Exemple :

- (9) L1 : nge zaba façon ba ke dresseke ba-chevaux « tu sais comment on dresse les chevaux » (DP : 55-56).
- (10) L1: munu accompagneke yandi de une heure de du temps d'avance « je l'avais accompagné de une heure de du temps d'avance » (VAC: 14-15).
- (11) L4 : la grande sœur de *P4* promettre kuappeler munu « la grande sœur de *P4* a promis m'appeler » (DR : 157-158).

1.3. Blocage des verbes de déplacement

Le kituba bloque systématiquement l'insertion des verbes de déplacement français. Cependant, il est difficile de déterminer si ce blocage est conditionné par le plan thématique, pragmatique ou discursif. Les verbes venir, aller, partir, revenir, retourner, courir, etc. ne sont pas intégrables dans la structure du kituba, que ce soit en insertion indirecte (avec l'apport d'un verbe support):

- (12) *mu ke venir mbasi « je viendrai demain ».
- (13) * bawu vandá aller na l'école « ils allaient à l'école ».
- (14) * nge lenda partir « tu peux partir »

comme en insertion directe (sans verbe support):

- (15) *beno retourner na bainzo ya beno « repartez dans vos maisons (chez vous) ».
- (16) * il faut mu courir mua fieti : « il faut que je coure un peu ».

Le blocage que constitue l'insertion des verbes de déplacement en kituba LM est ambigu puisque ce même blocage disparaît quand le verbe à insérer n'est pas un verbe de déplacement :

- (17) L3: ba lenda comparer jamais ba-cultures « on ne peut pas comparer les cultures » (DC: 41).
- (18) L3 : beno mosi ke na rendre ve yawu riche « *c'est vous-mêmes qui ne la rendez pas riche* » (DC : 55).
- (19) L2 : nge me poser munu question « tu m'as posé une question » (DP : 116).
- (20) L2 : comment nge lenda s'arrêter na muntu mosi « *comment tu peux t'arrêter à une seule personne* » (DR : 53).

Les aspects thématique et discursif sont peut-être les seuls facteurs de ce blocage, puisqu'il existe des insertions semblables du point de vue positionnel :

- Bawu lenda comparer = **correct.**Pronom kituba (*bawu*) + auxiliaire kituba (*lenda*) + verbe français (*comparer*).
- * Bawu lenda partir = **incorrect.**

Pronom kituba (nge) + auxiliaire kituba (lenda) + verbe français (partir).

Ces verbes ne sont donc bloqués ni au niveau du schéma de réalisation morphologique, ni au niveau de la structure prédicat-argument, mais plutôt au niveau de la structure lexicale conceptuelle. Ainsi, le blocage peut être causé sans raison apparente. Même si C. Myers-Scotton y voit un manque de compatibilité entre les morphèmes de la LE et ceux de la LM, elle n'a pas cependant donné des détails sur les causes de cette incompatibilité. D'ailleurs, le cas d'autres verbes comme mettre, donner, voir, etc. dont l'insertion est également impossible en kituba LM renforce l'ambigüité de certains facteurs du blocage. Les énoncés comme :

- (21) *yandi ke donner nge mbongo « il va te donner de l'argent ».
- (22) *mu mettre yawu na kati ya sac « j'ai mis cela dans le sac ».
- (23) *mu voir yandi « je l'ai vu ».

sont considérés comme des « écarts », ou du moins sont mal perçus par les interlocuteurs.

1.4. Blocage en fonction du champ sémantique

En prenant le schéma simplifié du modèle d'activation-interactive de McClelland et Rumelhart (1981), on constate que chaque lemme est un fichier central auquel sont rattachés plusieurs niveaux d'activation ou « connexions » :

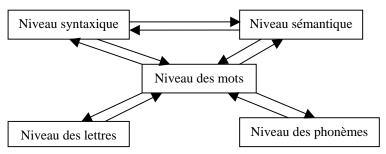


Schéma d'activation-interactive

Le blocage peut donc avoir lieu non seulement dans la structure conceptuelle globale, mais aussi dans chaque niveau d'activation des lemmes. Chaque mot est activé selon son champ sémantique et le contexte de sa réalisation. Ainsi, l'insertion de certains verbes français est tolérée uniquement dans l'une de leurs acceptions.

C'est le cas, par exemple, des verbes :

- -retourner:
- (24) retourner tete dinzanza yina « retourne d'abord cette boîte » (sens mettre sur l'autre face) = **correct.**
- (25) * mu ke retourner kuna mbasi « *je retournerai là-bas demain* » (*sens* aller une nouvelle fois, repartir) = **incorrect.**
- se rendre :
- (26) yandi vandá obligé na se rendre « *il était obligé de se rendre* » (*sens* capituler) = **correct.**
- (27) * mu ke na se rendre na zandu « je me rends au marché » (sens aller) = incorrect.

Les verbes saisir (sens tenir), marcher (sens se déplacer à pieds), tenir (sens saisir, maintenir serré), prendre (sens attraper, saisir), chanter (sens produire des sons harmonieux), etc. sont souvent bloqués en kituba LM. Cependant, ils s'insèrent parfaitement dans les sens suivants: saisir (sens contacter, taper un texte sur ordinateur), marcher (sens fonctionner), tenir (sens maintenir, résister), prendre (sens s'engager dans une voie), chanter (sens célébrer, vanter), etc.

1.5. Blocage en fonction de la fréquence des verbes

Par rapport à la tripartition du bilinguisme formulée par Weinreich (1953-1968), les locuteurs congolais se rapprochent plus du *compound*. Dans le contact kituba-français, les verbes des deux codes ayant le même contenu notionnel sont stockés ensemble, le locuteur choisit celui qui sera le plus explicite pour exprimer sa pensée, mais surtout celui qui sera le plus compatible avec les lemmes déjà activés. Cette hypothèse est en rapport avec le niveau d'appropriation de chaque locuteur. Ce choix peut être souvent influencé par la fréquence des ces verbes dans le quotidien des interlocuteurs. En CS kituba/français, on préférera: *kupesa* à *donner*, *kutala* à *voir*, *kukuenda* à *partir*, etc. car le lexique français est plus approvisionné et offre une large possibilité de commutation par la synonymie. Alors que le kituba n'a que le verbe *kutala* pour exprimer le fait de porter les yeux plus ou moins longtemps sur quelque chose ou sur quelqu'un, le français a les verbes *regarder*, *voir*, *fixer*, *contempler*, *admirer*, *toiser*, *lorgner*, *guetter*, etc. *De facto*, le verbe kituba *kutala* est plus fréquent que ces verbes français parce qu'il n'a pas de concurrent direct en

⁷ Weinreich a identifié trois types de bilinguisme selon la manière dont les bilingues stockent les mots dans leurs cerveaux. 1) Le « coordonate bilinguism » : la personne a acquis les deux langues dans deux contextes, et les mots sont stockés séparément. 2) Le « compound » : la personne a acquis les deux langues dans le même contexte. Dans ce cas, un mot est un concept unique, mais deux étiquettes différentes de chaque langue. 3) Le « subordinate » : la personne a acquis une première langue et une autre langue est interprétée par le biais d'une langue support.

kituba. Sa fréquence bloque l'insertion de ses concurrents directs dans la langue opposée : les verbes *voir* et *regarder*. On dira :

(28) mu ke na tala télé « je regarde la télé ».

Et non:

(29) *mu ke na regarder télé.

1.6. Blocage sur le plan phonétique

Comme il a été déjà prouvé supra, le niveau de congruence peut baisser dans chaque étape d'activation du lemme. L'aspect phonétique peut également être une cause de blocage. En effet, le kituba bloque souvent l'insertion de certains verbes du deuxième groupe et irréguliers dissyllabiques comme finir, vêtir, bâtir, saisir, tenir, partir, dormir, mentir, mettre, fuir, mourir, naître, etc. Mais, d'autres verbes de même typologie s'insèrent sans blocage. Il s'agit des verbes agir, vieillir, sentir, choisir, couvrir, gémir, subir, haïr, jouir, ravir, nuire, etc.

On ne dira pas en CS kituba-français :

(30) *yandi naître na Brazzaville et yandi kuendá mourir na Dolisie « il est né à Brazzaville et il est allé mourir à Dolisie ».

Mais on peut dire:

(31) ba me ravir sac ya munu na zandu et mu sentir même pas « on a ravi mon sac au marché et je n'ai même pas senti ».

En résumé, voici une liste non exhaustive des verbes français ⁸ dont l'insertion est impossible ou rare en kituba LM :

Acheter, aller, amener, asseoir, avoir, bâtir, chanter (*sens* émettre des sons mélodieux avec la voix), connaître, coucher, courir, cuire, danser, devoir, dire, donner, dormir, écouter, être, emmener, enlever (*sens* retirer), faire, falloir, finir, fuir, jeter, lire, marcher, mentir, mettre, mourir, naître, (re)partir, payer, prendre (*sens* attraper), pouvoir, regarder, retourner (*sens* repartir), se rendre (*sens* aller), rire, saisir (*sens* tenir), savoir, sembler, tenir (*sens* saisir, garder avec soi, maintenir serré), tuer, vendre, (re)venir, vêtir, voir, vouloir, etc.

2. L'insertion des verbes kituba en français langue matrice

En CS kituba/français, le kituba joue le plus souvent le rôle de LM même dans les situations où elle n'est pas la langue de base⁹. Le français se trouve très rarement en position de LM. Cela est dû à la difficulté d'insérer les éléments kituba dans la structure du français. En effet, en dehors de quelques substantifs qui sont intégrés comme emprunts, les verbes et les autres catégories grammaticales sont systématiquement bloqués. Dans le corpus, nous n'avons que quelques cas d'insertion parfaite des verbes kituba en français LM:

9 La langue de base en situation de CS est celle qui a le plus grand nombre de mots dans un

⁸ Nous ne prenons que les verbes les plus usités.

discours. Cette précision est donnée pour écartée toute confusion avec la langue matrice qui fournit les morphèmes de système et le cadre morphosyntaxique dans le CP (projection of complementizer).

- (32) L2 : prenons par exemple le cas du ministère de la culture yapi façon la culture ke organisée « prenons par exemple le cas du ministère de la culture comment la culture est organisée » (DC : 26-27).
- (33) L2: quand le courant courant me kuenda ko j'avais peur « quand il y a eu délestage (litt. quand le courant courant est parti) non j'avais peur » (MR: 42).
- (34) L1 : depuis que le modernisme kuizá + l'Africain est devenu un peuple + dont les yeux sont bandés « depuis que le modernisme est venu + l'Africain est devenu un peuple + dont les yeux sont bandés » (DR : 254-255).
- (35) L1 : chaque candidat kele na politique donnée « chaque candidat a une politique donnée » (DP : 21).

Dans d'autres cas, nous n'avons relevé que quelques îlots encastrés :

- (36) L4 : ve + ça dépend mais il faudrait que nge tanga yawu c'est important « non + ça dépend mais il faudrait que tu lises ça c'est important » (MR : 18).
- (37) L1: bon est-ce que ba ke convaincre babantu en leur donnant de l'argent « *est-ce qu'ils convainquent les gens en leur donnant de l'argent* » (DP: 27-28).
- (38) L1: vous êtes tous des chrétiens mais si bawu demander un de vous de quitter soit à son église pour aller prier dans l'autre église c'est des problèmes « vous êtes tous des chrétiens mais si on demande à l'un de vous de quitter son église pour aller prier dans l'autre église c'est des problèmes » (DR: 19-20).
- (39) L2 : si tu as constaté que babantu ke se comporteke façon yina « si tu as constaté que les gens se comportent ainsi » (DR : 61).
- (40) L1 : voilà pourquoi on avait même euh bawu moquer Thalès qui était tombé en regardant les étoiles « voilà pourquoi on s'est moqué de Thalès qui était tombé en regardant les étoiles » (DR : 157-158).

Cette rareté du français en position de langue matrice dans les syntagmes verbaux tient de plusieurs facteurs :

2.1. La piste de la congruence

Les verbes kituba ne sont pas totalement congruents avec le système verbal français. Les désinences flexionnelles du français ne peuvent pas être affectées aux verbes kituba qui ont eux-mêmes des terminaisons identiques à celles de certains temps et mode verbaux français. Pour conjuguer le verbe parler au passé simple, on aura : je parlai – tu parlas – il, elle parla, etc. Mais il est rare de trouver des énoncés comme, prenons l'exemple du même verbe en kituba, *kuzonza* : *je zonzai –tu zonzas –il, elle zonza, etc. De plus, un verbe de la LE ne peut être intégré dans la structure de la LM que comme morphème de contenu. Aussi, les auxiliaires et les semi-auxiliaires français ne peuvent-ils pas servir de support aux verbes étrangers. Voilà pourquoi l'hypothèse du blocage ¹⁰ empêche les combinaisons auxiliaire/semi-auxiliaire LM + verbe LE en français LM:

- (41) * je vais manisa ce travail à douze heures « je vais finir ce travail à douze heures ».
- (42) * tu peux kuiza quand tu veux « tu peux venir quand tu veux ».

¹⁰ « **Blocking hypothesis**: A blocking filter blocks any EL content morpheme which is not congruent with the ML with respect to three levels of abstraction regarding subcategorization » (1993a:120).

- (43) * j'ai sukula mes habits « j'ai lavé mes habits ».
- (44) * il était kuenda prendre sa fille « il était parti prendre sa fille ».
- (45) * j'avais tala yandi « je l'avais vu ».

L'insertion est également impossible quand le verbe kituba est précédé par un pronom personnel français. Alors qu'on peut retrouver en kituba LM des constructions comme:

- (46) L1: si bawu demander un de vous « si on demande à l'un de vous » (DR: 19) Dans lesquelles un pronom personnel kituba est suivi directement par un verbe français, cela devient impossible en français LM:
- 47 * si on yufula un de vous « si on demande à l'un de vous ».

Cependant, il n'est pas étonnant de retrouver ces constructions dans le CS des basilectaux¹¹:

- (48) à bientôt moi je vais pasula ba-cartes ango « à bientôt je vais déchirer les cartes en question ».
 - (49) l'enfant-là je vais le benda les makutu « l'enfant-là je vais lui tirer les oreilles ».
 - (50) le ndeke il a dumuka « l'oiseau s'est envolé ».
 - (51) je bina le ndombolo « je danse le ndombolo ».

Dans ces exemples, les verbes kituba sont parfaitement insérés dans la structure du français, que ce soit en insertion indirecte (ex. 48-50) comme en insertion directe (ex. 51). On peut alors affirmer que le blocage a un rapport avec la compétence langagière.

2.2. La piste de la compétence langagière

Au niveau du conceptualizer ou niveau de formulation, chaque locuteur active les lemmes en se référant au principe de la structure uniforme 12. De facto, si un locuteur ne maîtrise pas bien l'un des deux codes en situation, le niveau du blocage peut être affaibli. Quelquefois, le blocage disparaît tout simplement. Au Congo, les énoncés des exemples 41 à 45 et ceux des exemples 47 à 51 ne seront pas considérés comme des cas de CS mais comme relevant d'une incompétence langagière de l'énonciateur.

Le blocage évoluerait donc selon les compétences langagières des locuteurs, mais il est assez tôt pour parler d'un CS basilectal, mésolectal et acrolectal. Cette remarque rejoint simplement la démarche socio-didactique du CS développée par Hamers et Blanc (1983) et renchérie par Lüdi (1999) et bien d'autres. Cette approche considère le CS comme un passage intermédiaire entre la L1 et la L2. Ainsi, le blocage est comme le thermomètre qui permet de calculer le niveau d'acquisition de la L2. Cependant, contrairement aux sociolinguistes (Hamers, Blanc, Mondada, etc.) pour qui le CS disparait quand la L2 est parfaitement maîtrisée, nous pensons que c'est le moment où les locuteurs se sentent

¹¹ Il s'agit des basilectaux en français et non en kituba.

¹² Le principe de la structure uniforme : Un type de constituant donné dans chaque langue a une structure abstraite uniforme, et les conditions de la bonne formation pour ce type de constituant doivent être respectées lorsque ce dernier apparait dans la structure de surface.

en confiance pour mélanger les deux codes. Les basilectaux mélangent moins par peur de la norme en général. La notion de blocage est alors très paradoxale : plus le blocage est faible, moins il y a CS; et plus il est élevé, plus il y a CS. Quand le locuteur peu ou non scolarisé dit :

 l'enfant-là je vais le benda les makutu « l'enfant-là je vais lui tirer les oreilles ».

Le locuteur scolarisé dira :

- cet enfant mba mu ke tirer yandi makutu « cet enfant je vais lui tirer les

2.3. La piste des représentations et des politiques linguistiques

La rareté des cas de CS français LM + kituba LE peut également s'expliquer par les représentations et les politiques linguistiques. Le français est la langue officielle du Congo¹³. Utilisée par la classe dirigeante, dans l'éducation et dans tous les médias nationaux, elle est considérée comme une langue de prestige. Ainsi, les locuteurs se réservent de casser sa syntaxe par l'insertion répétée de mots des langues locales, car parler un français « pur », c'est-à-dire sans mélange est valorisant au Congo. Voilà pourquoi, le kituba occupe le plus souvent la position de LM. Dans un discours mixte où le français est la LM, les morphèmes kituba apparaissent le plus souvent sous forme d'îlots externes (voir plus haut). Le blocage peut ainsi avoir pour cause les représentations et les politiques linguistiques.

D'ailleurs, dans le cadre de nos travaux de thèse de doctorat, nous avons réalisé une enquête de terrain sur le contact entre le kituba et le français dans quatre localités kitubaphones du Congo (Brazzaville, Dolisie, Mossendjo, Pointe-Noire). 100% des personnes enquêtées pensent qu'on ne devrait pas mélanger les langues, mais tolèrent plus l'hybridation du kituba que celle du français car en Afrique francophone, chaque pays se vante de parler le meilleur français. Employer un CS avec le français en position de LM est synonyme de dévalorisation de l'identité francophone du pays.

En plus, le français et le kituba se trouvent dans une situation de dominant-dominé. Le premier a une couverture internationale et sert de véhicule de communication dans tout le territoire congolais, le second n'est que l'une des deux langues véhiculaires du pays. Du coup, le kituba devient comme une langue en voie de développement qui a besoin d'aide de la langue développée et non l'inverse. Voilà pourquoi dans le contact kituba-français, le français joue la plupart des cas le rôle de donneur ou LE et le kituba le rôle de receveur ou LM, que ce soit dans le syntagme verbal tout comme dans d'autres constituants de l'énoncé.

Conclusion

Au terme de cette étude, on constate que les limites de la congruence entre deux langues, que ce soit dans le syntagme verbal ou dans les autres constituants,

¹³ À propos des politiques linguistiques et de la dynamique des langues au Congo-Brazzaville, voir : Omer Massoumou et Ambroise Jean-Marc Queffélec, *Le Français en République du Congo sous l'ère pluripartiste (1991-2006)*, Paris, éditions des archives contemporaines, 2007.

tiennent de plusieurs facteurs relevant des deux langues (systèmes grammaticaux), puis des locuteurs selon leur compétence langagière et leurs représentations linguistiques. Bien que cette affirmation soit purement d'ordre sociolinguistique, elle permet néanmoins la compréhension de certains blocages qui sont parfois ambigus, parfois paradoxaux comme le cas du blocage des verbes de déplacement français en kituba LM. Ainsi, on ne mélange pas n'importe quoi et n'importe comment. Le cas des syntagmes verbaux en CS kituba-français est une illustration des différents paramètres que le locuteur bilingue doit prendre en compte pour produire un CS correct. Ces paramètres proviennent des aspects neurolinguistiques, sociolinguistiques, sémantiques, morphologiques, phonétiques, etc. Voilà pourquoi le système verbal kituba, moins complexe, est plus réceptif que celui du français. Autant le CS varie selon les paires de langues, autant les facteurs du blocage divergent selon les langues en contact et même selon les communautés linguistiques. Par ailleurs, même si, par une étude objective, on est arrivé à déterminer les contraintes de mélange dans les constituants verbaux mixtes kituba-français, les facteurs qui conditionnent le CS dans toutes les paires de langues et qui déterminent la congruence et le blocage sont généralement subjectifs, donc instables.

Bibliographie

- CANUT, C. et CAUBET, D., (éds.), (2002). Comment les langues se mélangent. Codeswitching en francophonie, Paris, L'Harmattan.
- CASTELLOTTI, V. et MOORE, D., (éds.), (1999). Alternance des langues et constructions des savoirs. Cahier du français contemporain N°5, Paris, ENS éditions.
- GOMA-MALANDA Gervy Darel, (2009). Code switching kituba-français en République du Congo. Analyse de l'insertion dans le syntagme verbal. Mémoire de Master 2, Université de Provence, France.
- GROSJEAN, F., (1988). « Exploring the Recognition of Guest Words in Bilingual Speech » in *Language and Cognitive Progress 3*, 233-74.
- GUMPERZ, J., (1982). *Discourse Strategies*, Cambridge, Cambridge University Press.
- HAMERS, J-F. et Blanc, M.H.A., (1983). *Bilingualité et bilinguisme*, Bruxelles, Mardaga.
- JOSHI, A.K., (1985). «Processing of sentences with intrasentential codeswitching» in D.R. Dowty, L. Karttunen et A.M.Z. Wicky (éds.) Natural Language Parsing: psychological, computational and theoretical perspectives. Cambridge, Cambridge University Press, 190-205.
- MFOUTOU, J. A., (2002). Français et langues endogènes au Congo Brazzaville. Contact et dynamique sociolangagière, Paris, Espaces culturels.
- MILROY, L. et MUYSKEN, P., (éds.) 1995. One speaker, two languages: Cross disciplinary research on code-switching. Cambridge, Cambridge University Press.

- MUYSKEN, P., (2000). *Bilingual Speech: a typology of code-mixing*, Cambridge, Cambridge University Press.
- MYERS-SCOTTON, C., (1993a). *Duelling languages. Grammatical structure in code switching*, Oxford, Calderon Press.
- MYERS-SCOTTON, C., (1993b). Social motivations for code switching, evidence from Africa, Oxford, Calderon Press.
- MYERS-SCOTTON, C., (2002). Contact Linguistic: Bilingual Encounters and Grammatical Outcomes, Oxford, Oxford University Press.
- POPLACK, S. et SANKOFF, D., (1981). « A Formal grammar for code-switching » in *Linguistics 14*, 3-46.
- QUEFFÉLEC, A. J-M., (éd.), (1998). Alternance codique et français parlé en Afrique, Aix-en-Provence, Publication de l'université de Provence.
- QUEFFÉLEC, A. J-M., (2007). « Les parlers mixtes en Afrique subsaharienne », in *Le Français en Afrique n*° 22, 277- 291.
- TOURATIER, Ch., (1996). Le Système verbal français, Paris, A. Colin.
- WINFORD, D., (2003). *An introduction to contact linguistics*. Malden, Blackwell Publishing.
- ZIAMARI, K., (2008). Le Code switching au Maroc. L'arabe marocain au contact du français, Paris, L'Harmattan.
- ZONGO, B., (2004). Le Parler ordinaire multilingue à Paris. Ville et alternance codique, Paris, L'Harmattan.